

# Déclaration

## CSE du 23 et 24 juin 2022

### Déclaration :

Monsieur le Secrétaire,

La CFE-CGC, comme chaque année depuis le début de cette mandature, c'est-à-dire, depuis l'année 2019, s'étonne que vous n'arriviez pas à respecter la loi concernant la présentation du bilan comptable de l'année N-1 à l'assemblée.

En effet, comme vous le savez maintenant, notamment suite à nos multiples remarques dans ce sens depuis maintenant pas loin de 3 ans, vous avez l'obligation légale de présenter le bilan comptable de l'année N-1 sous 6 mois.

Nous sommes aujourd'hui le 23 juin, et force est de constater que nous ne voyons toujours rien poindre dans les différents ordres du jour de notre instance.

### **Pouvez-vous nous dire quand vous avez l'intention de présenter ce bilan aux élus ?**

Pouvez-vous également dire à l'ensemble des élus de l'instance, quel est le cabinet d'expertise comptable que sera chargé de ce dossier.

En effet, à ce jour aucun cabinet d'expertise comptable n'a été choisi et vous deviez revenir vers nous pour traiter ce point.

Au-delà de la légèreté avec laquelle vous traiter ce sujet, nous vous rappelons que le budget de notre instance, qui dépasse largement le million d'Euros, mérite plus de considération.

Nous en profitons également pour vous rappeler que nous avons demandé déjà qu'un commissaire aux comptes soit nommé pour analyser et expertiser nos comptes.

Nous ne pouvons que déplorer que, ni vous, ni même le président du CSE DOAG, ne considérez que notre budget et la tenue de nos comptes ne nécessite cet accompagnement plus qu'utile et nécessaire.

Je vous remercie donc de bien vouloir apporter des réponses aux questions que nous nous posons légitimement.

Merci de votre écoute

#### Vos Élus CSE titulaires :

- Diane **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault)
- Eric **DRANE** (Baie Mahault)
- Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault)
- Gaëtan **ABSALON** (Fort de France)

#### Vos Élus CSE suppléants :

- Marie **LORET** (Rémire Montjoly)
- Theymyre **CHARABIE** (Baie Mahault)
- Nathalie **LAURECIN FELICIA** (Le Lamentin)

**Votre Représentant Syndical :** Alexandra **SALIBUR**